# Proposition de motivation à inclure dans la décision de désignation par les instances compétentes du Pouvoir local

**Séance du**

|  |
| --- |
| **Présents :** |

**Objet : Guichet des pouvoirs locaux – désignation des Gestionnaires locaux de sécurité**

Vu la loi organique du 8 juillet 1976 des CPAS, et notamment l’article 110bis, §1er, dernier alinéa, inséré par le décret du 23 janvier 2014 ;

Considérant que la digitalisation des envois engendre indubitablement une réduction des coûts ainsi qu’un gain de temps.

**DECLARE**

* Avoir pris connaissance de l’importance du rôle et des devoirs d’un Gestionnaire local de sécurité repris dans le document « Désignation des Gestionnaires locaux de sécurité » lié à l’utilisation du Guichet des pouvoirs locaux.
* S’engager à signaler tout changement dans la personne du GLS ou de ses coordonnées et de les transmettre au SPW Intérieur via l’adresse mail [guichetunique.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:guichetunique.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be).

**DECIDE** de désigner *Monsieur/Madame NOM, PRENOM, Numéro de registre national, Fonction, email, téléphone* dans le rôle de Gestionnaire local de sécurité (GLS). Cette personne gèrera, à titre principal, la gestion des utilisateurs et de leurs droits d’accès à l’application Guichet des pouvoirs locaux pour notre pouvoir local.

**DECIDE** de désigner *Monsieur/Madame NOM, PRENOM, Numéro de registre national, Fonction, email, téléphone* dans le rôle de Gestionnaire local de sécurité (GLS). Cette personne gèrera, en tant que suppléant(e), la gestion des utilisateurs et de leurs droits d’accès à l’application Guichet des pouvoirs locaux pour notre pouvoir local.